



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE À HUIS CLOS, PAR VIDÉOCONFÉRENCE, LE 8 MARS 2021, À 17 H 05, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSE.

Sont présents : Mesdames Louise Thouin, Mélanie Royer-Couture, Parise Cormier et Suzanne Demers et messieurs Denis Roy, Magella Tremblay et Réjean Morency.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance	Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.
Rés. #21-100 Avis de convocation	Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu; Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation avec le retrait du point 4.2 de l'ordre du jour.
Rés. #21-101 Séance à huis clos	Il est proposé par monsieur Denis Roy et unanimement résolu; Que les conseillers municipaux acceptent que la présente séance soit tenue à huis clos, par vidéoconférence.
Rés. #21-102 Engagement temporaire au service d'urbanisme	Il est proposé par madame Suzanne Demers et unanimement résolu; Que le conseil municipal engage madame Amélie Bertaigne comme salariée temporaire au poste d'inspectrice en bâtiment.
Rés. #21-103 Permis PIIA	Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale; Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA; Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #15-674; Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 2 mars 2021, des recommandations favorables à ces demandes de permis;



No de résolution
ou annotation

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu;

Que les conseillers municipaux acceptent les recommandations du comité consultatif d'urbanisme d'accorder un permis de construction pour les projets suivants :

Adresse	Type de demande	Recommandations CCU
1645, avenue Royale	Construction résidence unifamiliale isolée	#21-40
108, rue des Granges	Agrandissement résidence unifamiliale isolée	#21-42
51, rue du Refuge	Construction résidence unifamiliale isolée	#21-43

Rés. #21-104
Adoption
second règl.
#20-797

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et appuyé par monsieur Magella Tremblay et unanimement résolu;

Que les conseillers municipaux adoptent le second projet de règlement #20-797 modifiant le règlement de la zone #15-674 pour établir le nombre maximal de six logements pour l'ensemble des bâtiments en rangée dans la zone H3-120.

Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Rés. #21-105
Adoption du
second projet
de règlement
de zonage
#21-799 -
Garderie

Il est proposé par madame Suzanne Demers et appuyée par madame Louise Thouin et unanimement résolu;

Que le conseil municipal adopte le second projet de règlement #21-799 modifiant le règlement de zonage #15-674 concernant l'agrandissement de la zone P-216 à même la zone H1-212 pour autoriser la construction d'une garderie sur le terrain acquis par la Municipalité.

Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Rés. #21-106
Adoption du
règlement
d'emprunt
#21-800
Travaux de
réfection du
rang Sainte-
Marie

Il est proposé par madame Mélanie Royer-Couture, appuyée par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu;

Que le conseil municipal adopte le règlement d'emprunt #21-800 pour les travaux de réfection de voirie du rang Sainte-Marie et prévoyant un emprunt de 595 000 \$ pour en acquitter le coût.

Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Fin de la
séance

Levée de la séance à 17 heures 09.

Parise Cormier, maîtresse

Martin Leith, secrétaire-trésorier